

*BIELORUSSIE*

*Lors de la Marche pour la liberté  
2000, les répressions de l'année  
dernière ne doivent pas se répéter*

*Index AI : EUR 49/022/00*

« Les violentes répressions qui ont marqué la Marche pour la liberté en octobre 1999 ne doivent pas se répéter lors de la nouvelle marche de protestation en faveur de la démocratie prévue dimanche à Minsk », a déclaré ce jour (jeudi 28 septembre) Amnesty International dans un appel au gouvernement et aux organes biélorusses chargés du maintien de l'ordre public.

« Les nombreuses arrestations arbitraires et les mauvais traitements infligés par la police à des manifestants pacifiques lors de la Marche de 1999 ne doivent être évités à tout prix. En effet, plus de 200 personnes auraient été arrêtées à cette occasion. »

Dans un épisode, 11 personnes appréhendées ont été frappées à plusieurs reprises à coups de pied, de poing et de matraque et forcées à s'allonger sur le sol du fourgon qui les emmenait vers un centre de détention. Une femme, mère de trois enfants, a déclaré avoir été insultée et menacée de viol. Plusieurs personnes qui, à la suite de ces mauvais traitements, ont officiellement déposé plainte contre les policiers auraient par la suite fait l'objet d'actes d'intimidation et de harcèlement.

Des milliers de Biélorusses se retrouveront dans la rue lors de la Marche pour la liberté 2000 qui se déroulera dimanche à Minsk, pour protester pacifiquement contre le régime impopulaire du président Loukachenko et contre les atteintes aux droits humains qui continuent de se produire.

« Les autorités devraient veiller à ce qu'aucun individu ne soit maltraité ou incarcéré par la police alors qu'il n'a fait qu'exprimer ses opinions politiques et exercer de façon pacifique son droit à la liberté de réunion, a déclaré Amnesty International.

« La liberté de réunion pacifique est un

droit fondamental de l'être humain, consacré par le droit international. Amnesty International considérera comme un prisonnier d'opinion toute personne arrêtée pour avoir manifesté pacifiquement ».

**Complément d'information**

À de nombreuses reprises au cours des deux dernières années Amnesty International a exprimé son inquiétude devant les arrestations arbitraires de manifestants qui avaient simplement exercé pacifiquement leur droit à la liberté de réunion. L'Organisation a également condamné les mauvais traitements qui, selon les informations, sont fréquemment infligés par des policiers aux personnes interpellées.

Au cours du dernier grand mouvement de protestation qui s'est déroulé en mars 2000, entre 400 et 500 manifestants auraient été détenus pendant plusieurs heures. Au moins 30 journalistes qui couvraient l'événement et un certain nombre de défenseurs des droits humains bien connus ont également été la cible de violences délibérées de la part des autorités.

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 (0) 20 7413 5566 ou consulter notre site web :**

<http://www.amnesty.org>